

# FRONT LAÏQUE

*Tribune Libre des Laïques*  
*soutenue par l'UACO et la Libre Pensée Dordogne*

" La peur et l'ignorance ont créé les dieux " Baron d'Holbach

Revue trimestrielle  
N° 1 (L.A.T. n°12)

Février 1993  
Prix 5 Frs.



*Stop à l'infiltration*

## AMIS LECTEURS

Au moment où la grande presse et les media évitent tous les courants de pensée philosophique s'étayant sur la raison, FRONT LAÏQUE, sur la lancée de l'A.T., se veut être l'organe de libre expression de tous les Athées, Libres Penseurs, Humanistes, Rationalistes de notre région.

Mais FRONT LAÏQUE, qui ne dépend de personne, se veut être avant tout une arme dynamique pour la **reconstruction du mouvement laïque** dans notre pays.

Citoyennes, citoyens à vos plumes !  
La Rédaction.

## SOMMAIRE

- Page 2 : *Le Caté est...LARIVÉ... HÉ! HÉ!*  
*Vrai ou Faux*  
*Édito - CA IRA*
- Page 3 : *En avoir ou pas*  
*La chèvre et le chou*  
*l'Europe en pisse de rire*  
*Raison + rigueur*
- Page 4 : *Annoncez la couleur*  
*Non au cheval de Troie*
- Page 6 : *Humeur*  
*Toujours d'actualité*
- Page 7 : *Communiqué de presse*  
*Au courrier*  
*Point de vue*
- Page 8 : *Vie des associations*  
*L'agenda*

## " IL " PENSE POUR VOUS

Quand, en 1981, Stephan Hawking vint au Vatican parler des origines du monde, il s'attira cette observation du pape J.P.II (Wojtyla) : "Les savants ne doivent pas s'occuper du Bing Bang, car c'est le moment de la création et donc, l'oeuvre de Dieu".

## " IL " SUE POUR VOUS

Le 1er mai, dans une usine d'électroménager (Zanussi, près de Venise) J.P. II a déclaré : "Chers amis du monde du travail, l'église vous aime. Avec vous je veux partager la fatigue, la sueur ..."

### Communiqué de presse.

Le 2 novembre dernier, le Conseil d'Etat a annulé une disposition du règlement intérieur du Collège Jean Jaurès de Montfermeil (93) qui interdisait strictement : "Le port de tout insigne distinctif, vestimentaire ou autre: d'ordre religieux, politique ou philosophique". Il la juge contraire à la Déclaration des Droits de l'Homme, à la constitution et à la loi de 1989 sur l'éducation qui dit : "... les élèves sont libres d'exprimer et de manifester les croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires ...dans le cadre des principes de neutralité et de laïcité". (!) En conséquence, l'exclusion, il y a deux ans de trois collégiennes (turques et algériennes) est annulée.

"La Libre Pensée Dordogne" considère :

- que c'est cette loi de 1989, contraire à notre Constitution et à la loi de séparation des églises et de l'Etat, qui aurait dû être condamnée. Car l'école obligatoire, gratuite et laïque, ne peut être un lieu d'expression et de manifestation des croyances religieuses.

- qu'une fois de plus, on dénature les principes clairs de notre République et on ouvre l'école publique à la propagande des églises.

Quand il sera temps, citoyens

n'oubliez pas.

**La croyance est privée, l'école républicaine est publique. Ne mélangeons pas les genres!**

*Ce communiqué a été publié par l'Echo du Centre et le Journal de la Dordogne. Par contre, l'Essor Sarladais en a refusé à deux reprises la parution.*

### AU COURRIER.

*Deux lecteurs nous ont fait parvenir leur contribution à propos de l'A.T. et de S.O.D.*

*C'est bien volontiers que nous les publions.*

De passage dans la région, je prends connaissance de l'A.T. n° 11 qu'un voisin m'a prêté, connaissant mon attachement à la laïcité. Il m'a beaucoup intéressé.

Toutefois, permettez-moi une remarque amicale sur l'article "Les messagers de dieu", au sujet de la défection des prêtres : "...ces prêtres ne sont plus que des nains, d'énormes nains".

Je n'adhère pas à une telle conclusion, que je trouve démolisatrice : "il n'y a plus de prêtres, donc plus de danger clérical pour la société".

Or, c'est tout le contraire ; il est indéniable que le nombre des prêtres a fortement diminué, mais cette carence est largement compensée par l'infiltration systématique depuis plusieurs années, des laïcs de l'Eglise dans tous les rouages de nos institutions : écoles, associations caritatives ou non, syndicats, etc.. Chez les media, ce n'est plus à démontrer, c'est la tentative insidieuse mais continue d'endoctrinement. Les "nains" ont appliqué à notre insu, le principe de la subsidiarité qui leur est chère : "Les gens désertent nos églises, nous entrerons de force dans les foyers".

Les laïques se sont laissés bernier. Il pensaient naïvement être payés de retour en pratiquant ce qu'ils pensaient être de la tolérance. C'était mal connaître l'hypocrisie de l'Eglise qui veut toujours imposer ses principes; elle est bien loin d'avoir abdicé.

C'est pourquoi je vous félicite de votre action et souhaite que vous réussissiez dans votre entreprise de rassemblement des laïques. etc...

Avec quatre siècle de retard, le Vatican réhabilite Galilée. Selon l'article de SOD du 1.11.92, il s'agit d'une "tragique incompréhension réciproque". Si ce sont vraiment les propos de Jean Paul II, il a commis, lui aussi, une erreur, car le mot RECIPROQUE est de trop. Il démolit tout ce qui précède et suit, en essayant d'imputer à Galilée la moitié des torts, ce qui n'est pas le cas. Le but du Vatican, serait alors de réhabiliter, non seulement Galilée, mais aussi ses juges qui avaient pour habitude d'envoyer au bûcher ceux qui n'étaient pas de leur avis.

Triste amalgame !

## POINTS DE VUE

*Lettre de J.J.Gillot Président d'honneur de l'UACO à P.Charry Président de l'UACO.*

Mon cher ami,

J'ai reçu le n° 11 de "l'A.T." dont "Le mot du Président" m'a bien fait plaisir. Après le temps de la "résistance" à laquelle j'ai essayé de prendre ma part, voici celui de "la reconquête" que tu as prise en main avec les Athées du Centre Ouest et les Libres Penseurs.

Tu sais que je nourris moins de prévention envers l'Europe que beaucoup d'entre vous. Je crois en effet que la dimension d'un continent est propre à développer l'esprit d'ouverture, à éviter les conflits, bref, à contribuer à édifier des hommes dignes de ce nom.

D'aucun politiciens et technocrates auraient voulu confisquer à leur profit cette dimension et dévoyer la construction européenne.

Le scrutin français du 20 septembre leur a répondu; on veut de l'Europe, on ne veut pas des technocrato-politiciens à sa tête.

proches de Pétaïn. L'abbé Legout avait pourtant, en bon diplomate, trouvé un bon argument : "Laissez-leur au moins les messes, ils en ont bien plus besoin que vous, s'ils veulent aller au ciel.

En 1978, enfin, l'évêché décide d'interrompre ces offices.

Et on dira encore que l'appareil catholique français n'a pas, n'avait pas, et n'a pas pu avoir de fibre collaborationniste !

Pierre Agier

## ANNONCEZ LA COULEUR

Je n'ai rien contre les pèlerins, si ça leur fait du bien.

Cependant, en parcourant le bulletin municipal des Fyzies, j'apprends la création d'une association : "Les amis de St Jacques et d'Etudes compostellanes de Dordogne", qui "...à la demande, dans un esprit culturel et non confessionnel (sic), de l'association nationale", propose son "expérience de pèlerins" (re sic) "afin de conserver les vestiges jacquaires", et d'établir "un guide de nos multiples chemins ... qui font partie de ce que le Conseil de l'Europe a déclaré officiellement premier itinéraire culturel de l'Europe ..."

Il n'y a pas si longtemps, les Conseils Régionaux de Midi Pyrénées et d'Aquitaine incitaient

nos jeunes à animer le parcours des pèlerins revenant de St Jacques de Compostelle pour Varsovie où les attendait J.Paul II.

Stop à l'hypocrisie, **annoncez la couleur** : celle de la croix rouge que portaient au côté gauche et l'épée dans la main droite, les chevaliers de Santiago, aux croisades contre les infidèles. Il faut à tout prix qu'à travers ses croyants, l'église catholique retrouve l'esprit de la "Reconquista", comme au bon vieux temps de l'époque médiévale.

Dites : premier itinéraire "culturel" puisqu'il s'agit d'un pèlerinage (premier c'est encore à voir!) Je ne peux nier, tout athée que je suis, l'impact "culturel" sur la culture. Mais on a tendance aujourd'hui à oublier que la culture européenne est née de la superposition, du mélange, de l'assimilation d'innombrables cultures, dont les vestiges sont encore ça et là depuis des millénaires, ( Périgueux , ville dit-on, bimillénaire, est la preuve de grands itinéraires culturels antérieurs). Et, ce que le temps n'avait pu effacer, le premier millénaire chrétien s'en est chargé, en bâtissant sur les temples païens, les leurs ( entre autres, sur le lieu du temple d'Hercule, la cathédrale de Strasbourg ), en imposant partout la conversion des païens, qui y trouvaient leur compte, et en éliminant les contestataires ou ceux qui ne pensaient pas comme Rome, comme les adeptes d'Arius, les Cathares etc..

VOTRE Europe culturelle, s'est faite sur la crédulité (la légende de St Jacques le Majeur est édifiante), sur la peur et l'ignorance, sur le trafic des reliques et des indulgences, au prix du sang, par des guerres de conquêtes, au nom des Saints- Empires.

Aidez moi à retrouver sur les chemins de Compostelle, les piloris et les bûchers qui y furent dressés au nom de la purification des âmes. Jacques Delors, il y a quelques semaines, ne s'est-il pas trahi en parlant de la "purification morale de l'Europe" ?

Alors, pas d'hypocrisie. Amis de St Jacques, vous ne pouvez qu'être une association confessionnelle, tout à fait dans l'esprit de ce que l'Europe vaticane veut nous imposer.

j.b.f.

## NON AU CHEVAL DE TROIE

Rappelons tout d'abord les trois composantes de l'idée laïque, la première est la laïcité civile ou la laïcité de tolérance. Une société laïque est un lieu de coexistence des libertés, dans le cadre du droit commun. Cela suppose une théorie de la distinction du domaine privé et du domaine public, jadis pensé par Locke. Une telle coexistence ne se confond pas avec le relativisme, puisqu'elle doit assurer, entre autre, le droit de chacun à être protégé contre les communautés, y compris la sienne.

La deuxième, condition de droit de la première, est la laïcité appliquée à la puissance publique, ou la laïcité de réserve. Pour garantir la laïcité civile, la puissance publique observe le silence en matière privée, en particulier en matière de croyance. Le silence de la loi et la réserve des magistrats publics en est l'expression la plus connue. Cela s'applique évidemment aux professeurs de l'école publique.

Ces deux premières composantes sont insuffisantes pour penser la

## UNE VICTIME DE L'INTOLÉRANCE CLÉRICALE



d'illustrations", d'"expression belle et forte". On a besoin d'avoir des modèles à imiter, à admirer, à dépasser ou à détruire.

Mais cela ne milite nullement en faveur de l'enseignement des idées religieuses. Les mythologies assurent très bien cette fonction exemplaire, et leur pouvoir d'esthétisation est d'autant plus fort que la croyance est évacuée. L'histoire et la philosophie le font très bien, tout en introduisant la dimension de la critique rationnelle. La littérature - à ne pas confondre avec les techniques d'expression - le fait très bien aussi.

Alors, plutôt que d'inventer une discipline cheval de Troie, il faut réintroduire les humanités, anciennes et modernes. Mais la partie est bien mal engagée, car toutes les réformes de l'enseignement vont en sens contraire, celui de l'adaptation sociale. L'alliance du technico-commercial et des idées religieuses n'est rien d'autre qu'une variante molle de l'alliance de l'ordinateur et du tchador : elle se fonde sur le mépris de la science et sur la haine des humanités.

Catherine Kintzler

## " SAINES " LECTURES

Edition de l'Union Rationaliste  
14 rue de l'école polytechnique  
75005 Paris

Edition de l'Horizon Chimérique  
7 rue Leyteire 33000 Bordeaux  
Edition de la libre Pensée  
L'Idée Libre, La Raison,  
La Calotte.

10-12 rue des Fossés St.Jacques  
75005 Paris

Europe et Laïcité  
Centre d'Action Européen et  
Laïque  
133 bd St.Germain 75006 Paris

Notre ami René FREMION  
pacifiste et libre penseur de la  
Gironde est décédé le 21.11.92  
Une pensée affectueuse pour  
Mathilde dans ces pénibles  
instants.

## HUMEUR.....

### COTISATIONS SOCIALES ET BONNES OEUVRES.

Un lieu commun voudrait nous faire croire que l'URSSAF collecte des fonds tantôt aux salariés, tantôt aux employeurs. Dans cette même logique, il apparaîtrait normal que l'employeur, en retard de paiement des cotisations, puisse tergiverser et régler d'abord d'autres choses plus "prioritaires". Cette notion découle de temps révolus où le "patron de droit divin" octroyait à ses ouvriers la charité à la sortie de la messe et que l'épouse du patron, avec l'aide du curé, s'occupait de ses pauvres, dans le cadre de "ses oeuvres". (réécoutons Jacques Brel)

Les temps ont changé, les ouvriers ont conquis le droit à la protection sociale en s'organisant eux-mêmes avec leur caisse d'entraide et leurs organisations syndicales. Toutefois, les patrons, les employeurs de toutes sortes ont réussi à conserver la collecte de ces fonds.

Mais cet argent, ce n'est pas le leur ; ils sont chargés de le verser intégralement aux caisses d'URSSAF. Ils doivent payer les deux parts, salariale et patronale qui sont proportionnelles au salaire net. C'est la part de notre salaire différé qui transite ainsi par leur poche, parfois avec beaucoup de difficultés. Alors, de quel droit a-t-on transformé une part de notre salaire, de cotisation en impôt (CSG) qui varie selon les besoins des gouvernements et non selon nos besoins de couverture sociale?

Cela ne suffisait pas !

De 1946 à 1980, l'employeur qui ne payait pas son précompte - part versée d'office - était passible de poursuites en correctionnelle ; or, depuis Giscard, la rétention du précompte - le fait par un employeur de ne pas verser les cotisations sociales dues - a été dépénalisé, (il n'est plus sanctionné).

Maintenant, c'est à leur bon

vouloir que l'on revient ; c'est au bon vouloir des patrons que les fonds réservés à notre santé sont soumis.

La recherche médicale, la recherche contre le sida, la recherche contre le cancer, la lutte contre la misère, les restaurants du coeur, le riz pour ... le Secours Catholique et le denier du culte... le "charity show" sont en marche ; la charité est notre lot quotidien depuis qu'un grand ministère a été créé, avec "M.Okrent" comme ministre médiatique et "Mme Kouchner" pour nous tenir informés des déplacements caritatifs du "missi dominici".

En place de la notion de solidarité, ils glissent la subsidiarité ; à notre besoin d'entraide, ils substituent la charité.

Il est grand temps de dire NON, et de reconstruire une société de droit et non de passe-droit.

L. Forestier

## MERCI QUI ?

Dans la Sarthe, Gilson, l'évêque, s'oppose au transfert des cours du samedi au mercredi matin, dans le primaire et les maternelles, s'appuyant sur une circulaire Jospin d'avril 1991. L'inspecteur d'académie en a pris piteusement acte.

## TOUJOURS D'ACTUALITE

Le publiciste catholique du siècle dernier, Louis Veillot, dans ses conversations avec Auguste Cochin, son confrère ouvrieriste, s'expliquait ainsi : "Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que tel est votre principe ; mais quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel est le mien".

## LE CATÉ EST ...L'ARIVÉ.. HE ! HE !

Il est arrivé ce nouveau catéchisme, dans toute sa splendeur naïve. Malheureusement, l'ancien demeure dans toute sa bêtise assurant toujours avec force que Adam fut le premier homme de la planète, que Eve fut fabriquée avec une côte de son futur compagnon et que Noé fut le premier navigateur à faire le tour du monde en solitaire etc...etc..

Tout cela est de nos jours encore injecté dans l'esprit de nos enfants par des catéchèses au sourire mielleux. Le nouveau "caté" lui, s'adresse aux adultes qui subissent : "l'effondrement de la morale laïque du à l'oubli de son fondement théologique" (dixit J.P.H). Nous y reviendrons.

Le nouveau "caté" rédigé par le Vatican, aurait dû faire le bonheur des éditions du Cerf, propriété des dominicains. Cela leur est passé sous les cornes, parce que jugées trop progressistes: Les éditions MAMF, associées pour l'occasion à P.I.ON, filiale du groupe Ampère (purificateur du monde de la bande dessinée) ce fief des ultra conservateurs, en furent les bénéficiaires. Le directeur littéraire de MAMF est un certain Marc Larivé, proche du Mgr.Lefebvre. Est-ce contraire aux bonnes moeurs? Pas du tout, à part que ce Marc Larivé, ancien chef de file d'un petit groupe de dominicains intégristes a un beau jour jeté son immaculée défroque par dessus les moulins et s'est tout bonnement marié à une des secrétaires du Cardinal Lustiger. Pauvre catéchisme, t'es bien mal Larivé !

Décidément tout fout le camp!  
Où allons-nous seigneur!

Dom Lelaïc

## VRAI OU FAUX ?

A votre avis, l'Eglise possède-t-elle un télescope géant en Arizona ?

C'est vrai. C'est le "Figaro" du 9-11-92 qui nous l'apprend. Fin 91 est né un beau télescope nommé VATT (Vatican Advanced Technology Telescope) à Tuscon

(Arizona) sur le mont Graham.

Ainsi l'Eglise, ennemie de la science, aurait-elle changé de cap en prenant Galilée pour chef de file ? Que cherche-t-elle dans le cosmos, un papa ami de Vénus ? des extraterrestres, bible en mains? A ce jour elle n'a rien vu ; pas même l'ombre d'une plume d'angelot. Si elle en découvre, nous serons fixés sur leur sexe. Que voulez-vous l'Eglise a besoin d'extension et doit s'ouvrir sur l'univers, elle reste toujours aussi

myope sur cette terre.

Mais elle n'a pas perdu ses bonnes habitudes en accaparant cette montagne, sacrée pour les indiens Navajos et Papagos, pour l'installation de son télescope. Mais les braves pères jésuites s'en f... comme de leur première hostie. Prendre aux autres est pour eux tout un art. L'Eglise ne voulait-elle pas construire un carmel à Auschwitz ?

A.Peduzzi

## ÉDITO ÇA IRA.....

Voici enfin le premier numéro de "Front Laïque". Les lecteurs de "L'AT", les Libres Penseurs et les Athées de la région sauront apprécier le pas en avant accompli à travers cette publication.

Chaque jour nous apporte son lot d'agressions antilaïques et antirépublicaines, mais aussi ses encouragements à travers de nouvelles prises de position, de nouveaux ralliements à notre cause. A trop vouloir en faire, les cléricaux ouvrent les yeux des laïques qui pensaient que tout été acquis. Il faut cependant nous inquiéter, au delà des attaques antilaïques traditionnelles, au delà de la généralisation du prosélytisme religieux, y compris sur les médias du service public, de l'émergence de plus en plus évidente, en particulier depuis le bicentenaire de 89, d'un révisionnisme antirépublicain.

Ce révisionnisme là, tout aussi nauséabond que celui concernant un passé plus récent de l'histoire, cherche à réhabiliter la nouvelle monarchie (avant de la restaurer ?).

Il y a quelques années encore, les grand-messes à la mémoire des "Victimes" de la Révolution Française étaient plus rares et plus discrètes. Les ministres de la République n'y participaient pas. A la télévision ou dans la grande presse, les raconteurs de l'histoire (peut-on parler d'historiens dans ce cas là?) ne se permettaient pas de présenter Louis XVI comme la pauvre victime d'un procès illégitime. "Fallait-il tuer Louis XVI?" glapissaient récemment de grands hebdomadaires nationaux.

Que les révolutionnaires de 93 aient eu l'outrecuidance d'accomplir un acte qui ancrerait durablement et profondément dans la conscience collective, la non invulnérabilité de la monarchie, ouvrant une ère nouvelle, celle de la conquête de la liberté et de la démocratie, voilà qui est insupportable aux yeux de certains. Ces "certains" ne sont d'ailleurs pas là par hasard. Comment ne pas rapprocher ces faits de la nomination du cardinal Ratzinger à l'académie des sciences morales et politiques ? (rappelons que Ratzinger est préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, nouveau nom du Saint office, lequel était chargé de l'inquisition et condamna Galilée).

Comment ne pas rapprocher ces faits de l'installation d'un aumônier à l'assemblée Nationale ?

Comment ne pas se remémorer ces propos du pape Léon XIII rapportés par le baron de Montagnac, lors du "ralliement" de l'église à la république (1890): "Je veux que tous les catholiques rentrent comme une cohue dans la république, par les fonctions; les traditions doivent céder pour le moment au bien de l'église. Les traditions, vous les retrouverez après l'oeuvre accomplie, vous les retrouverez, je vous le dis. Vous ne comprenez pas ma pensée! Il faut que les catholiques passent à la République, ce n'est que provisoire. Quand ils seront RENTRES dans la République, ils arriveront à TOUT: aux places, aux sièges électoraux, et alors ils seront les MAITRES, ils renverseront la République qu'ils REMPLACERONT s'ils le veulent. Car voyez-vous, personne plus que moi, personne ne souhaite plus que moi la CHUTE de la République".

C'est à cela que nous avons affaire aujourd'hui. Nous devons identifier clairement le danger pour être plus efficaces. Il nous faut rassembler nos forces et susciter un mouvement d'opinion. Ce journal est, à l'échelle de notre région, un pas important dans cette direction.

C'est donc finalement sous de bons auspices que nous vous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année à venir, au nom de l'ensemble de la rédaction.

Philippe CHARRY - Albert SECONDAT.

Cessons donc d'assimiler la construction européenne à un retour de la religiosité d'Etat(s). L'Europe c'est la chance des identités culturelles, le rejet des modèles standardisés, une véritable occasion de substituer aux Etats-Nations et, à leurs dérives centralisatrices, des entités retrouvées et dignes de ce nom, laïques si elles le veulent.

Car, c'est un fait, il n'y a pas de cultures régionales et minoritaires. Il y a des cultures tout court dont certaines ont été minorisées par la volonté délibérée et conjuguée de forces oppressives. On connaît bien la situation dans notre sud-ouest : les capétiens et les dominicains réduisirent, il y a plus de 700 ans, la culture occitane. Et bien, cette culture, notre culture, ne veut pas mourir; elle a résisté et elle aussi, a entrepris "la reconquête".

Cette lettre pourra être mon billet pour le prochain "A.T.", "Front Laïque" ou "Combat Laïque". Et j'espère bien, le 22 novembre, être des vôtres à Sireuil. Cordialement.

*Réponse de Philippe Charry :*

Mon cher camarade,

Je suis non seulement pour l'Europe, je suis pour l'abolition des frontières à l'échelle de la planète. Est-ce de cela dont il est question à propos des institutions européennes? Je ne le crois pas.

La création de la CEE, l'Acte Unique, les Accords de Maastricht, sont des actes politiques dont le principal caractère n'est pas d'être européen. J'aurais tendance à ajouter : bien au contraire.

Non, ce qui, caractérise ces actes politiques, c'est qu'ils sont issus de la conjonction des efforts de régimes réactionnaires et cléricaux, pour la plupart des monarchies, et qu'ils ont pour résultat de renforcer le poids de l'alliance "sabre /goupillon/ coffre-fort" contre les peuples d'Europe et du monde.

Est-il besoin de revenir en détail sur le défunt traité de Maastricht?

Les dernières et pitoyables péripéties de la négociation sur

l'agriculture dans le cadre du GATT, où les dirigeants européens ont servi de paillason aux trusts agro-alimentaires américains, devraient suffire à montrer le vrai visage de la "solidarité européenne".

Quant au caractère clérical du traité de Maastricht, ses rédacteurs eux-mêmes ne le cachent pas. Alors, ne soyons pas plus royalistes que Jacques Delors, ce serait d'ailleurs difficile!

En ce qui concerne le rôle des régions, là aussi, sous couvert de mettre en valeur les particularités culturelles, d'aménager au mieux le territoire européen, on recrée un mode de fonctionnement de type féodal. L'échelon national (c'est-à-dire la République), qui pour nous doit être le garant de l'égalité des citoyens, du service public et de la démocratie, tend à s'effacer au profit des pouvoirs déconcentrés. Le résultat en est : davantage d'inégalité, davantage de déréglementation, moins de laïcité, moins de droits et de garanties sociales, (surtout pour les plus démunis, qui pourront toujours se tourner vers la charité subsidiaire).

C'est pourquoi à l'Europe des banques et des cathédrales, il nous faut opposer la laïcité et la fraternité républicaine qui, elles, n'ont pas de frontières.

**AMIS LECTEURS**  
**merci de nous**  
**adresser:**  
**VOS IDEES**  
**VOS SUGGESTIONS**  
**VOS ARTICLES**  
**Lisez et faites lire**  
**FRONT LAIQUE**  
**ABONNEMENT**  
**4 numéros 20 Frs à**  
**J.B. FRANCOIS**  
**route de la Mazétie**  
**24620 Les Eyzies.**

## **VIE DES ASSOCIATIONS**

Le 11 novembre, nous étions une quinzaine de camarades Périgordins à accomplir le voyage au monument au mort de Gentioux (23). Hommage aux morts, victimes des conflits imbéciles et inutiles de par le monde.

Après le resserrement des liens entre l'UACO et la LP 24, il était nécessaire d'établir un bulletin commun. C'est chose faite.

Partant de "l'A.T." de l'UACO, c'est devenu "FRONT LAIQUE", dans lequel paraissent ces lignes. Deux mois auront suffi pour ce grand résultat. C'est encourageant pour l'avenir.

Plus encore, le 16 janvier 1993, au Centre Culturel de Sarlat, remise des cartes à une douzaine de nouveaux adhérents. Ce fut l'occasion d'une petite fête entre camarades réunis pour un même idéal de fraternité.

La Libre Pensée et l'Union des Athées du Centre Ouest vous souhaite une bonne année 1993, qu'elle soit fructueuse.

Pierre David

### **AGENDA** **L.P 24**

- 13 Mars 1993 à 20h.30  
Ancien Théâtre SABLAT  
CONFERENCE DE J. BERNY  
Président de la Libre Pensée

- 16 Mai 1993  
ASSEMBLEE GENERALE  
à Badefols / Dordogne

**L.P 24 - Pensez à payer vos cotisations 260 F.**  
**à l'ordre de L.P.D. ccp 2 249 35 N Bordeaux.**

## EN AVOIR OU PAS : LES DEUX FONT LAPAIRE .

C'est tout nouveau, ça vient de sortir de l'étrange lucarne ce 27 décembre 1992. A Lafat (Creuse), le maire, une vrée mée qui dize, remplace le curé, pour ce qu'il peut, trois dimanches sur quatre. (en attendant les trois huit!)

Je plane pour vous général, aviateur retraité élu en 89, aimant un dieu et des hommes; qui croit bien faire en accédant à la prière d'une escadrille de bigotes en mal de messe, quand le curé n'en peut plus. (Tant de cloches à tirer!)

Le premier échelon de la République faisant la courte échelle à la calotte qui s'embourbe, fallait le faire. C'est-y pas s'dévouer aux administrés, ça? - "Silence dans la travée, z'êtes pas là pour réfléchir, juste pour fléchir le genoux à la sonnerie".

Sabre et goupillon, même geste même combat.

Des voix s'élèveraient-elles dans ce ciel "généralement étoilé" ? : commissaire, préfet, un de l'intérieur, des cultes, un premier, un président, ....Sont-ce si faibles zéphirs que le tourbillon des vents électifs les emporte. Imprévisible météo...

Nom d'un dieu de bon sang, citoyens, allez-vous vous dresser et parler d'un choeur puissant, souffler les chandelles des cléricaux qui se préparent à vous passer la camisole. Vous ne voyez pas qu'ils sont en train de prendre vos mesures ?

P.A.

## LA CHEVRE ET LE CHOU .

Le journal Sud-Ouest du dimanche 20 septembre 1992 sait ménager la chèvre et le chou ! On ne sait jamais avec cette église catholique qui reprend du poil !

Aussi, en ce bicentenaire de Valmy et de la proclamation de la République Française, la page 10 titre "la République a deux cents ans", mais à la page 11, en vis à vis "massacres de septembre - l'église célèbre ses martyrs".

## L'EUROPE EN PISSE DE RIRE !..

Une question écrite n° 739/92 de M. David Martin à la Commission des communautés européennes, le 6.4.92 : "La Commission sait-elle que certaines personnes s'opposent au nom de leur foi chrétienne à l'apposition obligatoire du symbole de la communauté : "C.F." (apposition sur les produits)

Réponse donnée par M. Bangemann au nom de la Commission (2.6.92) "Il est vrai qu'il a été signalé à la Commission que certaines personnes [des noms, des noms ..!] s'opposent à l'apposition obligatoire de la marque C.F., qu'ils associent à la marque de la bête dans l'apocalypse, chapitre 13".

Ah, cette bête, où va t'elle se nicher ? Vérifions que les préservatifs ne soient pas marqués C.F. !

## RAISON + RIGUEUR .

C'est difficile... et pourtant simple ...Il suffit du respect des lois institutionnelles laïques à qui nos anciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes, certains jusqu'à leur vie !

Difficile si l'on abandonne la raison au profit de je ne sais quel dogme politique ou religieux : "même si je pense que mon voisin a raison, serai-je contre lui parce qu'il est opposé à mon idée politique ou à ma religion ?", cette position n'est pas sérieuse... Pour plus de justice, pour plus de progrès, pour que les Humains vivent en harmonie, il suffit de faire le lien entre **la Rigueur et la Raison**.

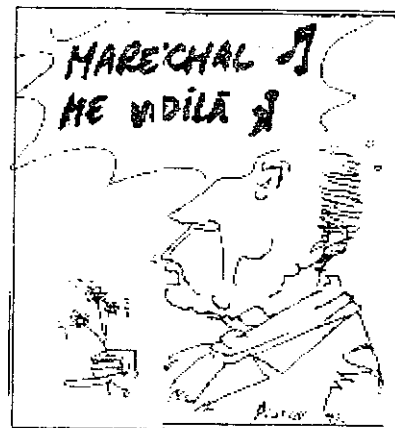
Les Libres Penseurs ne sont les encenseurs ou les godillots de personne. Simplement ils reprennent à leur compte ce que disait Jaurès : "Le courage, c'est d'aimer la vérité et de la dire". Dès que les mots sont simples, vrais et chaleureux, on peut aider à faire bouger les choses. Avec la

fin du siècle nos politiciens, saints ou coquins pourraient se donner la main pour s'effacer et disparaître, et laisser la place à des femmes et des hommes, sincèrement épris du bonheur pour tous, qui donneraient la possibilité de construire une fraternité universelle.

Et pour cela, chaque citoyenne, chaque citoyen, dans ce climat de décadence politique actuel, doit retrouver simplement, en rejetant tout diktat moral ou financier, le bon sens populaire fait de coeur et de raison, et prendre en main leur propre destinée.

C'est Michel Bakounine qui disait : " Le travail ne sera point perdu. Rien ne se perd dans ce monde, et les gouttes d'eau, pour être invisibles, n'en forment pas moins l'océan".

Albert Secondat



VICHY.

Ces gens là ne désarment  
jamais.

Années 1950, une association maréchaliste tente de créer un musée dans l'Hôtel du Parc. Plaque: "Ici le Maréchal a travaillé pour la France".

Les 11 novembre, les nostalgiques s'obstinent à vouloir déposer une gerbe à la mémoire de leur idole.

Années 1970, les pétainistes se rabattent sur la formule d'une messe dans l'église St Louis, le jour anniversaire de la mort du père de la collaboration. On y voit quelques anciens ministres et

laïcité scolaire de l'école publique. En effet, l'espace scolaire public et obligatoire doit être autant que possible, soustrait à l'espace civil et soumis tout entier à la laïcité de réserve.

La réserve de l'école publique à l'égard de l'espace civil se déduit de raisons philosophiques. On ne va pas à l'école pour s'adapter à telle ou telle société, on y va pour construire sa propre autonomie, ce qui suppose une rupture momentanée avec l'immédiateté sociale. Or, l'expérience de l'humanité montre que cette construction s'effectue par le détour encyclopédique où seules la raison et l'expérience raisonnée ont autorité, où il n'y a pas qu'un livre et qu'une parole. Un enfant qui a compris une règle de grammaire ou un théorème est au-dessus de toute loi et de toute divinité, il jouit d'une parfaite liberté.

Voilà ce qui fait de la laïcité scolaire une pierre de touche permettant de mesurer la laïcité du corps politique. Un Etat est vraiment laïque lorsqu'il n'impose aux citoyens aucune volonté échappant à leur stricte autorité humaine et raisonnée. Un état laïque ne reconnaît à la notion de sacré aucune valeur publique et contraignante. Cela exclut du champ public les divinités de toute sorte, toute forme de religion civile (divinités d'Etat), tout culte de la société ou du bien social. La réciproque est d'importance : la puissance publique n'a pas le droit d'interdire une forme de religiosité dans l'espace civil - pourvu qu'elle se conforme au droit commun. C'est pourquoi le terme d'intégrisme laïque est absurde : l'intégralité de la thèse laïque a pour corollaire toujours la garantie de la sphère privée.

On voit alors qu'il existe bien des manières de s'en prendre à la laïcité, en particulier à la laïcité scolaire publique, point sensible. Toutes consistent à mêler le domaine public et le domaine privé. On peut vouloir réintroduire les divinités religieuses dans l'espace public de l'Etat et de l'école. On peut vouloir introduire des divinités d'Etat : le culte de la

loi, la prière à la constitution, une religion civile. On peut aussi introduire le "dieu société", ouvrir l'école aux groupes de pression en les baptisant : "partenaires du système éducatif". La revendication de l'enseignement de l'histoire des idées religieuses à l'école relève évidemment de la première variante.

L'une des raisons avancées en faveur de cette revendication est de type universitaire, un tel enseignement devant légitimement prendre place dans le cycle du savoir. Dans cette hypothèse, on devait soumettre l'ensemble des textes religieux au libre examen. Cela est raisonnable, à condition d'en faire une véritable discipline universitaire n'ayant de compte à rendre à personne en particulier, enseignée par d'autres que par des religieux. Or, ce point de vue n'est soutenable qu'au niveau universitaire et non à l'école ni au lycée. On soulèvera quatre objections :

- Objection épistémologique : il n'y a aucune raison de ne pas réclamer le rétablissement d'un enseignement distinct de la mythologie, et aucune raison de ne pas y inclure celui des idées religieuses.

- Objection juridique : enseigner l'histoire des idées religieuses reviendrait à institutionnaliser des différences culturelles divisant les élèves. Or, la différence religieuse n'est pas comparable à n'importe quelle autre différence : elle engage la croyance et la conscience dans ce qu'elles ont de plus profond. Il faudrait donc s'arranger pour que personne ne soit blessé. Comment ne blesser personne dans un tel enseignement, qui négligera inévitablement plusieurs religions ? Une telle étude ne peut être entreprise que par des esprits formés.

- Objection philosophique : l'idée de cet enseignement repose sur le postulat qu'aucune société sans religion n'est possible. On fait comme si le phénomène religieux, parce qu'il existe, était nécessaire. C'est un postulat religieux, qui consiste à nier l'idée d'un fondement laïque du corps

politique ou à le ramener à une forme de sacralisation du lien social.

- Objection politique : comment éviter l'infiltration ? Il ne fait pas de doute que les religieux tenteront de s'emparer d'un tel enseignement.

Alors la prudence s'impose. Il vaut mieux s'en tenir à une formation universitaire des professeurs pour qu'ils puissent faire des mises au point pertinentes et éclairées sur les questions réclamant une connaissance relative aux religions lorsque cela se présente.

Pour réclamer l'introduction de cet enseignement, un argument moral est invoqué. Celui de l'effondrement des valeurs. Les élèves manqueraient de points de repère sur la question du bien et du mal, du permis et du défendu. Le rôle d'un tel enseignement serait de réintroduire des valeurs morales communes.

Cet argument ne tient pas, car, sous prétexte de réintroduire de la morale, on introduirait aussi des préjugés.

Cet argument est injurieux et discriminatoire à l'égard des incroyants. Ceux qui n'ont aucune religion ou qui n'ont reçu aucune éducation religieuse n'auraient-ils pas de rapport à la moralité ? Il serait temps qu'on se mette à respecter la conscience des incroyants.

Cet argument est philosophiquement discutable, car il établit un lien nécessaire entre moralité et sacré. Or, la supposition d'un sacré (y compris le sacré civil) n'est nullement nécessaire à l'idée de moralité.

Malgré tout, cette revendication va dans le sens des humanités. Car, s'il est vrai qu'il ne faut se fonder dans l'enseignement public, que sur la rationalité et l'expérience, il est souvent nécessaire de proposer des grands modèles et des exemples, de préférence sous des formes esthétisées. L'esprit humain se nourrit aussi "de défenses et